

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

SOMMAIRE—La bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy—Le rite de l'élévation—La bénédiction de l'église belge de Saint-Boniface—A la mémoire du R. P. Hugonard, O.M.I.—Messés et indulgence plénière du jour des morts—La terre—Le R. P. Albert Lacombe, O.M.I.—Changements ecclésiastiques—La franc-maçonnerie dans le monde—Faisons dire des messes de notre vivant—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVI

15 OCTOBRE 1917

No 20

LA BIENHEUREUSE ANNE DE SAINT-BARTHELEMY

Les 15, 16 et 17 octobre a lieu au Carmel de Saint-Boniface un triduum en l'honneur de la nouvelle bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, béatifiée le 25 mars dernier. A cette occasion, il nous fait plaisir de publier la traduction de la partie biographique du décret de béatification.

BENOÎT XV, PAPE.

Pour perpétuelle mémoire. — Le cortège des vierges que Jean vit sur la montagne de Sion "accompagner l'Agneau partout où il va" et le très suave cantique qu'il entendit, "cantique que nul autre ne pouvait chanter," démontrent amplement de quel prix est devant Dieu la virginité sans tache, c'est-à-dire cette manière de vivre plus conforme à la nature des anges qu'à celle des hommes. Dans ce groupe choisi de vierges prudentes qui, leur lampe garnie d'huile, allèrent à la rencontre de l'Époux tardant à venir et qui, à son arrivée, étant trouvées prêtes, furent jugées dignes d'entrer avec lui dans la salle du festin, peut être placée à juste titre la vénérable servante de Dieu Anne de Saint-Barthélemy, religieuse professe de l'Ordre des Carmes déchaussés, disciple et compagne de la sainte Mère Thérèse. De même que, dans la réforme de l'Ordre du Carmel, apparut en Thérèse un nouvel Elie, qui ramena à la discipline primitive l'Ordre antique fondé sur le Mont Carmel par le saint Prophète, ainsi un nouvel Elisée parut en Anne qui, s'appropriant l'esprit de la sainte maîtresse et législatrice mourant dans ses bras, acheva et développa les œuvres commencées par Thérèse et en accomplit elle-même d'admirables durant sa vie.

La vénérable servante de Dieu vit le jour dans le même pays que sainte Thérèse, dans le diocèse d'Avila, en Espagne, dans un village appelé Armendral, près de la ville de Baldès, le 1er octobre 1549; elle eut pour père et mère les pieux époux Ferdinand Garzia et Marie Manocanas; elle fut baptisée dans l'église paroissiale de ce village et reçut le nom d'Anne. On rapporte que, pendant son baptême, une lumière céleste, semblable à une étoile, brilla au-dessus des fonts baptismaux, comme pour faire connaître aux personnes présentes que cette enfant "avait été donnée pour la lumière et le salut des nations." Elevée très chrétiennement par ses parents, elle fut renommée dès sa plus tendre enfance par sa piété et l'innocence de sa vie. La recherche du silence et de la solitude plus que celle d'amusements enfantins fut l'occupation habituelle de cette enfant douée d'un heureux caractère. Absorbée dans la contemplation des choses divines, elle était embrasée d'un ardent amour pour Dieu; charitable envers les pauvres, elle s'efforçait de subvenir à leurs besoins par une industrieuse activité et par des aliments retranchés de ses repas. Orpheline à dix ans, elle passa sous la tutelle de ses frères, qui lui confièrent la garde d'un troupeau de moutons. Elle accepta cet emploi avec humilité et, en paissant son troupeau, elle trouva de nouvelles délices au milieu des champs. Les harmonieux concerts des oiseaux lui rappelaient le souvenir du Créateur et, souvent ravie en extase, elle fut réconfortée par la présence de Jésus-Christ reposant sur son sein sous la forme d'un petit enfant.

Bientôt attirée par le goût de la vie intérieure, elle conçut le désir de se retirer dans un couvent de vierges; ayant refusé le mariage que ses frères lui avaient préparé et écarté courageusement tous les obstacles, elle entra au monastère des Carmélites déchaussées, fondé à Avila à cette époque, et s'y adonna à la vie religieuse, à laquelle une vision surnaturelle lui avait fait connaître l'appel divin. Admise parmi les Sœurs converses de l'Ordre de la stricte observance, elle marcha aussitôt d'un pas si rapide dans la voie de la perfection religieuse qu'à cause de l'éclat des vertus, dont elle donnait l'exemple, elle fut jugée digne, malgré sa résistance, de revêtir le voile noir des sœurs de chœur. Elle se distinguait par une admirable humilité, par un remarquable empressement à obéir, par sa patience à supporter toutes les épreuves, par son observance très exacte des règles, même les plus petites, par son application continue à la prière, à laquelle elle se livrait jour et nuit et qui, dans de fréquentes extases, la remplissait avec abondance des dons de la grâce divine. Elle protégea le lis de la virginité, qu'elle avait consacrée à Dieu dès son jeune âge, par les austérités de la pénitence et le conserva sans tache en domptant sa chair innocente par le jeûne, la discipline et d'autres mortifications recherchées.

Sainte Thérèse, législatrice et maîtresse de la famille des Car-

mélites, remplie d'admiration devant l'éclat de tant de vertus, pensa à associer la vénérable Anne à ses travaux, choix qu'une révélation divine lui avait déjà fait connaître. La vénérable servante de Dieu fut désormais continuellement aux côtés de sainte Thérèse qui, d'une humble sœur converse non instruite en fit son amie intime et sa compagne de prédilection, et s'en servit, comme d'un puissant secours et d'une conseillère prudente, tant dans la fondation de nouveaux monastères que dans le gouvernement de sa famille religieuse. Ce fut à elle que la sainte fondatrice confia les affaires les plus ardues et les plus secrètes de l'Ordre à ses débuts, affaires qui, dirigées comme par l'esprit divin, réussirent toutes parfaitement: ce qui faisait dire à la Mère elle-même, juge très averti de la véritable sainteté, qu'elle n'avait que l'apparence de la sainteté, tandis que la sœur Anne en possédait la réalité. Pendant plusieurs années elle assista la Fondatrice en pieuse et habile compagne, l'aïda à promouvoir et à affermir l'Institut des Carmélites, devint dans l'accomplissement de ces travaux conforme à cette maîtresse de la perfection et de la sainteté et hérita de son esprit. Quand la sainte Mère Thérèse prit son essor vers le ciel, ce fut dans les bras de sa fille chérie qu'elle s'endormit dans le Seigneur, et à partir de ce jour les bras de la vénérable Anne, comme en souvenir des suaves vertus de la mère, exhalèrent un merveilleux parfum.

La vénérable servante de Dieu survécut quarante ans à la législatrice du Carmel et elle acheva et développa avec zèle et courage l'œuvre immense commencée par sainte Thérèse. Elle introduisit les Carmélites en France et en Belgique; elle fonda de florissants monastères à Paris, à Pontoise et à Tours, en France, et un quatrième à Anvers, en Belgique, où elle termina sa vie laborieuse. Dans ces diverses fondations elle donna de remarquables exemples de constance invincible et de force chrétienne. Elle ne se déroba à aucune fatigue et ne se donna aucun repos. Ni les voyages difficiles, ni les menaces des hérétiques, ni les calomnies, ni les persécutions ne purent l'empêcher de propager son Ordre. Se confiant avec une espérance toute céleste en Celui "qui choisit les faibles de la terre pour confondre les forts," cette faible femme, presque sans lettres, mena à bonne fin, selon ses désirs et malgré les difficultés, tout ce qu'elle entreprit. Préposée au gouvernement des monastères qu'elle avait fondés, cette Prieure remplie de vigilance, montra à ses religieuses, par l'exemple de sa vertueuse vie, le vrai chemin de la perfection chrétienne. Comme la colombe "qui pose son nid dans la cavité la plus élevée du rocher," elle tint constamment son regard fixé vers Dieu. Douée des vertus théologiques non moins que des vertus morales, elle observa avec le plus grand soin non seulement les commandements de Dieu et de l'Église, mais aussi les conseils évangéliques. Et parce que, selon la parole de saint Grégoire, "le Saint-Esprit

enrichit les cœurs du don d'humilité avec d'autant plus d'abondance qu'il les illumine." elle mit le comble à toutes les vertus par une profonde humilité. Durant sa vie elle jouit d'une très grande réputation de sainteté et fut favorisée de visions célestes, des dons surnaturels de prophéties, de science infuse et des langues, de révélation des choses secrètes et de discernement des cœurs. Si grand était le renom de la sainteté de la vénérable servante de Dieu que, pour lui demander conseil dans des affaires difficiles, des personnes de tout ordre et de toute condition venaient à elle, même des princes et de hauts dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels il fait plaisir de citer la Sérénissime Infante d'Espagne, des gouverneurs de provinces de Pologne, le cardinal Borgia, le duc gouverneur de la citadelle d'Anvers, l'évêque de Ségovie et même la reine très chrétienne de France. Enfin, comblée de jours non moins que de bonnes œuvres, elle mourut très paisiblement à Anvers le 7 juin 1626 et son âme s'envola vers le céleste séjour. Les fidèles vinrent en foule contempler son saint corps et ses funérailles ressemblèrent à un véritable triomphe.

LE RITE DE L'ELEVATION

La Sacrée Congrégation des Rites accorde une indulgence de sept ans et de sept quarantaines aux fidèles qui récitent l'invocation: *Dominus meus et Deus meus*, mon Seigneur et mon Dieu, quand l'Hostie sainte est présentée à l'adoration des fidèles, à l'élévation de la messe ou dans l'ostensoir et une indulgence plénière une fois la semaine à ceux qui auront récité cette invocation chaque jour.

Le cardinal Mercier en profite pour demander à ses prêtres de préparer les fidèles au rite de l'élévation.

"Habituez-les, dit-il, à s'agenouiller dès le moment où les anges annoncent la venue du Très-Saint: *Sanctus, Sanctus, Sanctus*. Il ne convient pas que les fidèles restent plus ou moins nonchalamment assis durant le canon.

"Lorsque le prêtre a accompli l'acte liturgique par excellence, la consécration, et que, selon la rubrique, il élève la sainte Hostie de façon à la rendre bien visible à l'assemblée des chrétiens, il ne faut pas que ceux-ci restent courbés vers la terre; l'élévation est faite pour eux; dites-leur donc qu'ils font bien de s'incliner avec humilité tandis que le genou posé en terre vous adorez la sainte Hostie, mais ajoutez qu'ils doivent suivre en esprit et du regard, tandis que vous l'élèverez au-dessus de votre tête, la sainte Hostie d'abord, le calice du saint Sang ensuite.

"Les fidèles inclinent donc la tête, tandis que le prêtre tient le

genou ployé en terre dans sa première adoration; puis ils relèvent la tête et suivent du regard la sainte Hostie, lorsque le consécrateur l'expose à leur adoration; c'est le moment, pour eux, de dire l'invocation de l'apôtre Thomas: *Mon Seigneur et mon Dieu!* après quoi les fidèles peuvent incliner la tête, à nouveau, pendant la seconde genuflexion du consécrateur.

“ Les mêmes rites se répètent à la consécration et à l'élévation du saint Sang.

“ Tandis que le peuple s'appliquera à contempler le même Jésus présenté à ses regards, d'abord sous les caractères accidentels du pain, puis sous les caractères accidentels du vin, il aura plus de facilité à remémorer la séparation réelle du corps et du sang.”

BENEDICTION DE L'EGLISE BELGE DE SAINT-BONIFACE

La cérémonie de la bénédiction de l'église belge, sous le vocable du Sacré-Cœur, a été l'occasion d'une belle manifestation de foi, qui vivra longtemps dans le souvenir des fidèles de la nouvelle paroisse. Elle a eu lieu le dimanche, 7 octobre, à trois heures de l'après-midi. Elle fut présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. Une procession, formée d'un cortège varié, vint chercher Monseigneur à l'archevêché et défila jusqu'à la nouvelle église, rue Plinguet, sur la rive est de la petite rivière la Seine.

Après la bénédiction de l'extérieur et de l'intérieur de l'église, le R. P. Van den Bossche, C. SS. R., missionnaire ruthène de Kolmaro, Man., prononça un éloquent sermon de circonstance. Il dit quelques mots en français et continua dans la langue de ses compatriotes flamands, très nombreux dans notre ville. Il était facile de constater, aux traces de l'émotion qui se manifestait sur les figures, que le prédicateur avait trouvé le chemin des cœurs et que les accents de la langue maternelle pénétraient dans les âmes à une profondeur qu'aucun autre idiome n'eût pu atteindre.

M. l'abbé Evrard Kwakman, le curé de la nouvelle paroisse, présenta ensuite une adresse à S. G. Mgr l'Archevêque, qui y répondit, et la cérémonie se termina par la bénédiction du Saint Sacrement. Voici de larges extraits de la réponse de Monseigneur:

MES CHERS FRÈRES,

Nous sommes heureux de pouvoir bénir aujourd'hui l'église que vous venez d'ériger; elle sera un centre d'action religieuse plus intense auprès des Belges et particulièrement auprès de ceux qui ne

comprennent pas, ou qui ne comprennent que très imparfaitement le français.

C'est la réalisation d'un des plus chers désirs du grand disparu, je veux dire de Mgr Langevin, de regrettée mémoire. Fidèle à sa politique si apostolique et je dirais volontiers si loyale envers tous, il avait songé depuis au moins dix ans à fonder une paroisse pour la desserte religieuse des Belges de Saint-Boniface.

Quatre ans après son élévation sur le siège épiscopal de Saint-Boniface, Mgr l'Archevêque défunt a fondé dans la partie nord de Winnipeg une paroisse nationale pour subvenir aux besoins religieux des Allemands et des Polonais, qui se trouvaient si nombreux dans cette partie de la ville.

Cinq ans plus tard, la population devenant plus considérable et les difficultés grandissant entre Allemands et Polonais, Monseigneur fonda en 1904 la paroisse de Saint-Joseph pour les Allemands et la paroisse du Saint-Esprit, fondée en 1899, demeura aux Polonais. Il assura ainsi la paix religieuse entre ces deux éléments. Ces deux nouvelles paroisses furent confiées aux soins intelligents des Oblats de Marie Immaculée, qui ont des sujets de diverses langues.

En 1902 Monseigneur fonda la paroisse de Saint-Nicolas pour la desserte des Ruthènes, qui ne pouvaient être qu'imparfaitement desservis par les Pères polonais du Saint-Esprit à cause de la différence de rites.

En 1905 Monseigneur pensa à ceux de son sang. Lui qu'on a parfois taxé de nationalisme étroit, savait aller aux autres avant d'aller aux siens, quand il en était besoin. Ce qu'il fit pour l'érection des paroisses il le fit également pour l'œuvre de presse. Il ne demanda la fondation de *La Liberté* qu'après avoir puissamment contribué à l'affermissement de l'œuvre de presse fondée par ses frères en religion, les Révérends Pères Oblats, œuvre qui fait tant de bien au sein des populations de langues anglaise, allemande et polonaise. On sait de plus que sans lui le journal destiné aux Ruthènes, n'eût pas vu le jour. En 1905 donc, Monseigneur fonda la paroisse du Sacré Cœur de Winnipeg pour la desserte religieuse des gens de langue française de cette ville. Il fit même un effort pour fonder une paroisse pour la desserte des Arméniens de Winnipeg. Une petite propriété fut achetée à cet effet, mais ses démarches ne purent aboutir. Elles montrent quand même la largeur de ses vues et le désir qu'il avait de porter la foi dans les âmes par le canal naturel de la langue maternelle de chacun.

Les quatre paroisses de Sainte-Marie, de l'Immaculée-Conception, de Saint-Ignace du Fort-Rouge et de Saint-Edouard restaient pour la desserte des gens de langue anglaise.

La population de langue anglaise de Saint-Boniface, qui se

trouve aussi près de l'église Sainte-Marie de Winnipeg et de l'église Saint-Ignace que de la cathédrale de Saint-Boniface — les deux villes formant un tout géographique — fréquenta ces deux dernières paroisses.

Pendant ce temps Monseigneur pensait à ses Belges de Saint-Boniface. Vous le savez, depuis dix ans il a constamment tenu un prêtre parlant le flamand attaché à la desserte de la cathédrale pour les Belges et je sais personnellement que les instructions données à ces prêtres étaient d'organiser le plus tôt possible une paroisse pour votre avantage exclusif. Ses efforts ne furent pas toujours heureux, mais ceux qui savent peuvent hautement attester qu'il n'y eut pas de sa faute. Il y a quatre ans à peu près, il s'efforça de réaliser ses projets en faisant appel à une communauté religieuse ayant des sujets parlant le flamand. Un moment la chose sembla tout arrangée, mais vous savez comme moi que la guerre vint tout arrêter.

Enfin, sous l'habile et très zélée direction de votre desservant actuel à la cathédrale, M. l'abbé Kwakman, assisté par un comité dont je ne saurais trop louer le zèle, l'activité et le désintéressement, le projet, longtemps caressé par Mgr l'Archevêque défunt, voit sa réalisation. Je m'en réjouis et je prie Dieu qu'il fasse descendre sur cette œuvre naissante ses bénédictions de choix. J'ose espérer que les Belges, se sentant plus chez eux dans cette église qui est à eux, en feront une œuvre prospère pour le bon crédit de leur nom, ce qui n'est pas méprisable, bien que ce soit une considération secondaire, mais surtout pour le salut d'âmes qui peut-être se sont un peu négligées jusqu'ici.

C'est cette dernière considération uniquement, nous pouvons le dire, qui nous a pressé à seconder de toutes nos forces votre bon vouloir, et cela à l'encontre de certaines vues justifiées peut-être au simple point de vue humain, mais un peu pusillanimes, croyons-nous, en face d'une œuvre qui doit avoir tant à faire avec le salut des âmes.

J'aurais préféré sans doute faire de cette paroisse une paroisse territoriale régulière. Ce serait plus en conformité avec le droit commun qui régit la sainte Eglise; elle ne prohibe pas une autre organisation, mais semble préférer la première.

Les conditions spéciales que présente l'Ouest canadien maintenant et qu'il présentera de longues années encore, nous en avons la conviction fondée sur l'expérience de notre diocèse depuis plus de vingt ans, nous forcent à conclure qu'une organisation nationale peut seule donner aux âmes ce qu'elles requièrent en attendant que le très lent procédé de fusion de tant de groupes divers permette une autre forme d'organisation religieuse. Vouloir hâter la solution de ce problème par des moyens qui ne manquent pas de violence, est d'a-

bord en retarder la solution, puis jeter bien des âmes dans le gouffre de l'indifférence religieuse.

C'est notre conviction. Aussi nous sommes prêt à faire tous les efforts possibles pour donner à tous ce que nous donnons aujourd'hui aux Belges de Saint-Boniface, à la condition toutefois qu'ils soient prêts à imiter la conduite actuelle des Belges. Nous ne pouvons absolument plus faire présentement et dans un avenir, dont nous ignorons la durée, les sacrifices financiers très considérables, trop considérables peut-être, que nous avons faits dans le passé.

Maintenant, chers Frères, comptez sur votre archevêque pour tout ce qui sera en son pouvoir de faire. Je n'ai pas besoin de vous assurer de ma chaude sympathie. La belle conduite tenue par les héroïques Belges pour la défense de l'honneur, du droit et de la fidélité à la foi jurée, vous rendraient très chers à notre cœur si déjà les rapports surnaturels qui sont les nôtres n'avaient fait, de la chose une intime réalité.

Vous avez donné au monde une leçon que plusieurs ont besoin d'apprendre et qui est surtout pratique dans notre Manitoba, qui ne semble pas avoir une haute idée de la fidélité à la foi jurée, que doit avoir tout homme d'honneur.

Soyez fidèles au Dieu qui va se faire petit, se cacher sous les voiles eucharistiques pour habiter parmi vous dans cette modeste église, qui n'est, nous osons l'espérer, que le commencement d'une grande œuvre. Croyez bien que ce Dieu est magnifique et qu'il sait rendre au centuple ce qu'on fait pour lui.

Soyez fidèles à la sainte Eglise, le lieutenant de Dieu sur terre et notre mère dévouée.

Soyez bien unis et le succès est assuré. Je vous le souhaite en priant Dieu de rendre mon souhait effectif. Qu'il vous bénisse comme je vous bénis au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

* * *

Le soir, dans la grande salle du collège, il y eut un joli concert donné par les Belges au profit de leur église. Le flamand y eut sa large part, tout comme le français et l'anglais. S. G. Mgr l'Archevêque y assista, ainsi que plusieurs prêtres. Comme à la cérémonie de l'après-midi, les Canadiens français s'étaient unis en grand nombre à leurs frères belges.

— Dix Carmélites priant, disait un évêque de Cochinchine au gouverneur de Saïgon, me seront d'un plus grand secours que vingt missionnaires prêchant.

A LA MEMOIRE DU R. P. HUGONARD, O. M. I.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a remis le mois dernier au R. P. Supérieur de l'école industrielle de Lebret la médaille commémorative, que S. S. Benoît XV a fait frapper pour honorer les services rendus à la cause de l'éducation des enfants indiens par le regretté Père Hugonard.

Il y a plus d'un an déjà que Mgr l'Archevêque de Régina, désirant procurer au vieux missionnaire la consolation d'un témoignage officiel du Souverain Pontife, en avait fait la demande à Rome. Il espérait pouvoir lui présenter la médaille et le parchemin, qui l'accompagne, le premier janvier de cette année, mais ceux-ci ne lui sont parvenus que récemment. Comme le cher Père est décédé le 11 février dernier, l'hommage est posthume. La médaille et le parchemin seront conservés, en place d'honneur, au parloir de l'école de Lebret.

MESSES ET INDULGENCE PLENIERE

DU JOUR DES MORTS

Le 2 novembre, tous les prêtres ont la faculté de dire trois messes, mais ils ne peuvent percevoir d'honoraire que pour l'une de ces messes. L'intention de la seconde doit être appliquée pour les âmes des défunts en général et la troisième aux intentions du Souverain Pontife indiquées dans la constitution apostolique du 10 août 1915. Une réponse de la Congrégation des Rites du 28 février dernier a déclaré qu'un prêtre peut ne célébrer qu'une ou deux des messes concédées. Dans ce cas il dit d'abord la messe pour le jour de la commémoration de tous les fidèles défunts, puis celle de l'anniversaire des défunts. S'il ne célèbre qu'une messe, il l'applique à ses intentions; s'il en dit une seconde, il doit l'appliquer à tous les fidèles défunts.

L'ordre à suivre dans la récitation de ces trois messes est le suivant: 1. Messe pour le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts. 2. Messe de l'anniversaire des défunts. 3. Messe quotidienne des défunts. La messe chantée ce jour-là doit être celle de la Commémoration de tous les fidèles défunts, mais il est permis d'anticiper les deux autres. Le *Dies ire* doit être récité à chacune de ces messes avec une seule oraison.

Pour accorder en tout lieu la piété des fidèles dans la Commémoration des morts et unifier la liturgie dans la célébration du saint Sacrifice et la récitation de l'Office divin en ce jour, le Souverain Pon-

tife, par décret du 28 février dernier, a réglé que la Commémoration des morts, gratifiée du privilège des trois messes, sera désormais égalée aux fêtes solennelles primaires de première classe et de l'Eglise universelle, de sorte qu'elle exclut toute fête propre de lieu, d'église, d'ordre ou de congrégation, excepté le dimanche qui tombe le 2 novembre; dans ce cas cette fête est transférée au lendemain avec tous ses privilèges. En conséquence, le texte des rubriques du bréviaire est modifié dans tous les passages qui concernent cette fête.

* * *

Par un décret du Saint-Office (Section des Indulgences) en date du 25 juin 1914, Sa Sainteté Pie X, de sainte mémoire, a bien voulu accorder à perpétuité que le 2 novembre de chaque année les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront avec l'intention de secourir les défunts soit une église, soit une chapelle ou oratoire public ou semi-public, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, puissent gagner chaque fois, toties quoties, une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire.

Par le 2 novembre on doit entendre depuis midi le jour de la Toussaint jusqu'à minuit le jour des morts. Selon une déclaration du Saint-Office du 14 décembre 1916, cette indulgence plénière concédée pour le 2 novembre n'est pas attachée au jour même, mais à la Commémoration des morts, et suit cette fête quand elle est renvoyée au 3 novembre.

LA TERRE

C'est toujours une surprise pour moi de voir, dans un pays agricole comme le nôtre où les cultivateurs ont une si belle histoire, que l'agriculture ne soit pas plus en honneur et les habitants plus conscients de la grandeur de leur état. Plusieurs d'entre eux croient se hausser dans la société en devenant épiciers. Des filles de ferme se vantent, comme d'une ascension, d'être devenues filles de magasins. J'en ai vu regarder avec dédain une ancienne compagne des champs, parce que leur père avait échangé sa ferme pour une auberge.

C'est une de nos maladies sociales, et cela fait pitié. Est-ce donc une honte de rester fidèle à l'agriculture, condition normale de l'humanité? de travailler plus immédiatement en collaboration avec Dieu, dont la pluie féconde les champs et dont le soleil mûrit les moissons? Le Christ n'a-t-il pas choisi la campagne pour y travailler pendant trente ans? et n'est-ce pas sous l'aspect d'un jardinier qu'il s'est montré à Madeleine, au matin des gloires de la résurrection.

Louis LALANDE, S. J.

LE R. P. ALBERT LACOMBE, O. M. I. (1)

Dans notre brève esquisse de la vie du grand missionnaire, nous sommes arrivé à l'année 1885. C'est l'année des troubles du Nord-Ouest. Riel et Dumont organisent les Métis et les Indiens du nord de la Saskatchewan en bataillons. Le gouvernement du Canada envoie des troupes pour réprimer ce soulèvement. Deux Oblats, les PP. Fafard et Marchand, tombent victimes des balles sauvages. Pendant ce temps le P. Lacombe emploie toute son influence pour empêcher la fière nation des Pieds-Noirs de se joindre au mouvement insurrectionnel. Il y réussit pleinement.

“Le P. Lacombe — a écrit le R. P. Villeneuve (2) — gravit à ce moment le sommet d'une juste popularité, qui ne s'abaissera plus, tant que l'âge ne l'obligera pas à s'y soustraire au moins partiellement. Il devient l'aviseur des hommes du pouvoir, des magnats des chemins de fer, et des organisateurs du nouveau pays.

“Voici en même temps l'heure du parquement des peuplades sauvages effarées et mourantes, étrangères et emprisonnées dans les contrées de leurs pères; il s'agit de les discipliner, si c'est possible, et d'en sauver les restes épars. Les circonstances justifient sans doute ce refoulement des vieilles tribus qui viennent de perdre leurs libertés séculaires; on ne peut néanmoins comprimer un sentiment de mélancolie et de pitié. À la pensée du drame tragique qui endeuille leur vie nationale; et il faut admirer la noblesse et la vaillance des derniers étincellements de leur farouche gloire qui s'éteint. Le P. Lacombe, plus que tous, éprouve cette mélancolie des malheurs de ses pauvres enfants de la prairie. Aussi, à partir de cette heure, n'est-il plus à proprement parler de tel ou tel poste, il est partout où le veulent les intérêts de ses sauvages. Tantôt il préside quelque grande réunion des chefs indiens de l'Ouest avec lesquels les envoyés du gouvernement canadien veulent parlementer et conclure des traités, qui déterminent les conditions nouvelles qui leur seront faites sur les réserves. Tantôt, c'est l'épiscopat du Canada qui le suit de Québec à Victoria pour admirer l'avenir qui lève partout le long du parcours; par trois fois il est l'âme de ces solennelles excursions. On bien ce sont des randonnées de quêtes et de prédications, dans l'Est, au profit de ses chères ouailles. Il s'occupe encore de faire édifier des écoles, des églises et des asiles sur les réserves indiennes, comptant sur l'appui qui lui a été promis formellement par les chefs du gouvernement. Bref, toute la sollicitude que peut suggérer à ce patriarche et à cet apôtre le soin d'un peuple qui s'agite en son cœur.”

(1) Cf. LES CLOCHES, pp. 6, 29, 147, 167, 219, 224 et 273.

(2) LE DEVOIR, 19 mai 1917.

De 1895 à 1905 le vieux missionnaire travailla avec ardeur à la réalisation d'un projet de la rédemption des Métis. Ce magnifique dessein ne produisit point tous les fruits espérés et un désastre irréparable, un cruel incendie vint tout détruire en 1905. Néanmoins, tout ne fut point perdu sans retour. Le terrain attribué aux Métis fut mis à la disposition des colons. C'est à cet endroit que se trouve aujourd'hui la florissante paroisse de Saint-Paul des Métis, dont le curé est encore le R. P. J.-A. Thérien, O. M. J., celui-là même qui fut le bras droit du P. Lacombe dans l'établissement de l'œuvre primitive.

Nous n'insisterons pas sur le rôle qu'il joua dans la question scolaire. Il rendit de précieux services à Mgr Taché et à Mgr Langevin. Il mit toute son âme dans la réclamation des droits violés. Il eut des accents de fermeté émue devant l'injustice, mais sa voix se perdit au milieu des clameurs de la politique.

L'année 1899 marqua le cinquantenaire de son ordination sacerdotale. Le 13 juin, date de l'anniversaire, il accompagnait dans l'Athabaska une commission royale chargée de conclure des traités avec les sauvages. L'événement fut commémoré par ses compagnons de voyage, mais le 25 septembre suivant, au retour, Mgr Grandin lui fit une fête solennelle, à laquelle prirent part plusieurs évêques et de nombreux amis.

A suivre.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

- M. l'abbé Evrard Kwakmam, curé de la paroisse belge de Saint-Boniface.
- M. l'abbé Arthur Béliveau, curé de Starbuck.
- M. l'abbé Léonide Primeau, économiste de l'archevêché.
- M. l'abbé Albert Moreau, vicaire à la cathédrale.
- M. l'abbé Oscar Bouvet, vicaire à Woodridge.
- M. l'abbé Sylvio Caron, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

LA FRANC-MACONNERIE DANS LE MONDE

La *Revue internationale des sociétés secrètes*, en son numéro de janvier 1917, donne les statistiques suivantes:

En chiffre rond il y aurait dans le monde un total de 24 000 loges et 2 100 000 francs-maçons.

Etats-Unis: 14 165 loges, 1 480 490 membres; Angleterre: 2 985 loges, 154 000; Canada: 888 loges, 87 180; France: 590 loges, 39 600 membres; Australie: 659 loges, 3 9660 membres; Brésil: 446 loges, 28 062 membres; Italie: 426 loges, 15 000 membres; Suisse: 33 loges, 13 600 membres.

FAISONS DIRE DES MESSES DE NOTRE VIVANT

D'une étude de M. l'abbé A. Camirand, publiée dans la Semaine Religieuse de Québec, nous détachons les importantes réflexions suivantes :

En considérant chacune des fins du sacrifice, il serait facile de comprendre pourquoi il importe que non seulement les fidèles soient invités à assister à la messe le plus souvent possible, mais encore à faire célébrer des messes à leurs intentions dès leur vivant. En voici la raison principale. La messe est la prière la plus efficace pour obtenir à ceux qui vivent les grâces de conversion, de persévérance et de sainte mort. Les autres moyens sont bons, nécessaires parfois, mais la messe est toujours le plus excellent.

Et remarquez que ce moyen a pareillement son efficacité s'il est employé en faveur d'un parent ou d'un ami. On oublie ceci trop souvent, et on attend que la mort ait frappé pour appliquer à ceux que l'on aime le fruit du sacrifice.

Des messes célébrées pour un défunt ne valent plus pour lui obtenir les grâces de persévérance ou de conversion. c'est évident; elles valent pour obtenir la rémission des peines dues au péché; mais si l'âme est dans l'enfer, à quoi serviront-elles? Et qui sait si l'enfer n'aurait pas été évité si les messes avaient été célébrées plus tôt.

Si l'âme est dans le purgatoire elle pourra être délivrée par la vertu du sacrifice; mais par des messes célébrées de son vivant, cette âme aurait pu payer d'avance sa dette et éviter ainsi d'être enfermé dans une prison de feu. Or ne vaut-il pas mieux payer ses dettes avant d'aller en prison, surtout dans le cas présent?

Ceci ne veut pas dire qu'il faut renoncer à faire dire des messes pour les défunts, mais simplement qu'il faut en faire dire pour les vivants, parents et amis, et aussi pour soi-même. Le prêtre passe sa vie à célébrer pour les autres, le fait-il assez souvent à ses intentions personnelles?

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Chiasson, le nouveau vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, sera consacré le 18 du courant à Church Point, N.-E., par S. E. le cardinal Bégin, sous le titre d'évêque de Lydda. Le même jour sera aussi consacré à Vancouver S. G. Mgr Bunoz, premier vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, sous le titre d'évêque de Tentyre. *Ad multos annos!*

— S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, est passé à Saint-Boniface le 9 octobre en route pour Rochester, Minn. Dans le

cours de l'été Sa Grandeur a béni dix nouvelles églises et confirmé treize cents enfants.

— Le R. P. Siméon Perreault, O. M. I., fondateur de la mission indienne de Berens River en 1913, y est retourné la semaine dernière, accompagné d'un frère convers.

— Je l'ai dit vingt fois à mes contemporains, sans avoir jamais trouvé une réfutation, et je ne cesserai de le répéter: quoi qu'aient pu en dire Condorcet, Lakaval et tant d'autres, la fonction éducatrice n'entre nullement dans l'idée de l'état, qui est un pouvoir de gouvernement et non pas un pouvoir d'enseignement. On a beau presser en tous sens les divers pouvoirs législatifs, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire, jamais l'on n'en fera sortir la fonction éducatrice. — Mgr FREPPEL.

— Les deux grands prix de la fondation Etienne Lamy viennent d'être décernés pour la première fois en France. Près de 400 dossiers avaient été envoyés au secrétariat de l'Académie. Une trentaine de ces familles avaient plus de quinze enfants, quelques-unes vingt.

— Sur proposition de Mgr Mundelein, archevêque de Chicago, M. Stanislas Sz wajkart, directeur du *Dziennik Chicagoski*, quotidien catholique polonais, a été fait chevalier de S. Sylvestre par S. S. Benoît XV.

— Le *Bulletin des Recherches historiques* d'août contient d'intéressants détails sur *les Gaultier de Varennes et de la Vérendrye*. L'auteur de cet article, M. Aejidius Fauteux, directeur de la bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal, apporte de nouvelles précisions au travail de M. l'abbé Ivanhoë Caron, précédemment publié dans la même revue.

— Dans le passé nous nous sommes contentés de donner à nos fils et à nos filles une éducation suffisante dans leur langue maternelle. mais si les leçons de la guerre doivent être prises à cœur, et si nous voulons étendre notre commerce, il va falloir rendre nos enfants familiers avec les langues des autres nations. L'enseignement du français devrait être obligatoire dans toutes les écoles de l'Empire, car cet idiome est le meilleur moyen de communication dans l'univers entier. Le russe et l'italien devraient aussi être étudiés. — Lord SHAUGHNESSEY.

R. I. P.

— Mgr P.-H. Suzor, P. D., le doyen des prêtres du diocèse de Nicolet, décédé à Nicolet dans sa quatre-vingt-onzième année.

— M. l'abbé S.-A. Sauvé, vicaire à l'Immaculée-Conception de Winnipeg, de 1902 à 1905, décédé à Montréal et inhumé dans sa paroisse natale, à Saint-Hermas. Il appartenait à l'*Association de Trois Messes* du diocèse de Saint-Boniface.